

Une information erronée sur la remontée des notes sur Parcoursup 2021 qui se serait limitée au 1^{er} trimestre de Terminale

Interpellé par quelques-uns d'entre vous sur une communication du MENJS à destination des élèves qui indiquait que la remontée des notes sur Parcoursup 2021 s'arrêterait au 1^{er} trimestre de terminale, j'ai interrogé la gouvernance de Parcoursup. Cette dernière m'a indiqué que, comme indiqué précédemment, les remontées se feraient sur deux axes :

1. Les notes officielles du Bac obtenues en amont de la période de classements au sein desquelles on trouve le contrôle continu de Première et seulement de Première à raison de 5%, les autres 5% du Contrôle Continu ne pouvant être remontés puisque l'année de Terminale ne sera pas terminée à ce moment-là.
A noter que cette remontée permise par la réforme du Baccalauréat, sera une première
2. Les remontées habituelles des bulletins allant jusqu'au 2^{ème} trimestre de terminale (ou 1^{er} semestre selon l'option choisie) au titre de la Fiche Avenir.

Le tableau ci-dessous que nous avons publié dans La Lettre RenaSup de juillet dernier correspond bien à ce qui sera appliqué pour la session 2021. Cela a d'ailleurs été rectifié sur le site du MENJS

Eléments du bac			
	% des coefficients du bac	Avant	Après
Notes de épreuves anticipées (Français) de 1 ^{ère}	10	OUI	OUI + une répartition des notes par tranche au niveau national
Notes des bulletins de 1 ^{ère}	5		OUI
Notes des E3C de 1 ^{ère}	10		OUI + une répartition des notes par tranche au niveau national
Notes de l'épreuve de spécialité de 1 ^{ère}	5		OUI + une répartition des notes par tranche au niveau national
Notes des bulletins de Terminale	5		NON
Notes des E3C de Terminale (passées au 3 ^{ème} T)	15		NON
Notes des épreuves de spécialité de Terminale	32		OUI + une répartition des notes par tranche au niveau national
Notes de Philosophie + Grand Oral	18		NON
Total des éléments du bac dans Parcoursup	62 %		

Fiche Avenir		
	Avant	Après
Moyenne des 2 trimestres de Terminale	OUI	Proposition 2021 : suppression de ces deux éléments, déjà présents dans les bulletins : Les notes sont celles déjà contenues dans les bulletins. Les appréciations ne sont, à plus de 60%, que la concaténation des appréciations contenues dans les bulletins de terminale.
Appréciations	OUI	
Classement de l'élève dans la classe /le groupe	OUI	NON - Ces éléments ne figurent plus sur les bulletins de notes des éditeurs. La capacité des éditeurs à identifier la notion de classes/groupes après la mise en œuvre de la réforme du bac est très incertaine.
Effectif de la classe / du groupe	OUI	
Eléments d'appréciation du PP	OUI	OUI
Avis du CE (Echelle de valeur)	OUI	OUI
Appréciation littérale sur la capacité de l'élève	OUI	OUI
Niveau de la classe (renseigné par le CE avec 4 appréciations possibles : Très bon, Bon, Assez bon, Moyen, Faible	OUI	OUI

[Retour aux dépêches](#)